Bureau des investisseurs de l'OCRI - Revue de l'exercice financier

1er janvier 2023

L'OCRI est créé à la suite de la fusion de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (ACFM) et de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM).

Depuis janvier 2023

- Activités d'information et concertation avec les ACVM, d'autres organismes de réglementation et défenseurs des investisseurs
- Appui aux réunions du CC

Été 2023

L'équipe initiale du Bureau des investisseurs est créée afin d'effectuer les tâches suivantes :

- faire des recherches sur les comportements et les expériences des investisseurs;
- sensibiliser les investisseurs;
- intégrer les préoccupations des investisseurs aux activités réglementaires de l'OCRI;
- soutenir le comité consultatif des investisseurs de l'OCRI.

Comprendre

Informer

Écouter

Novembre 2023

Publication de notre <u>plan d'orientation</u> – une stratégie ayant pour objectif d'orienter nos travaux et d'assurer la transparence de nos priorités, dont les suivantes :

- Difficultés financières des Canadiens et incidence sur les placements;
- Traitement des plaintes et recours des investisseurs;
- Relation client-conseiller;
- Fraude, escroqueries et exploitation financière;
- Prise de décisions en matière de placements, risque et convenance.

De septembre 2023 à mars 2024

Participation à trois campagnes d'information sur les réseaux sociaux, y compris durant la Semaine mondiale de l'investisseur de l'OICV, le Mois de la littératie financière et le Mois de la prévention de la fraude

Ajout de nombreuses ressources à notre catalogue de ressources destinées aux investisseurs :

- création de trois dépliants à l'intention des investisseurs;
- publication de plus de 25 articles et guides, sur les thèmes suivants :
 - Principes de base des placements
 - Comment l'OCRI protège les investisseurs
 - Dépôt d'une plainte
 - Éviter les fraudes et protéger ses placements
 - Comprendre le risque

(Le tableau ci-dessous présente la liste des articles et des ressources)

Décembre 2023

Lancement de notre sondage national destiné aux investisseurs

Janvier 2024

Sollicitation de l'avis des investisseurs à propos du nouveau dépliant sur le traitement des plaintes.

Janvier-mars 2024

Direction de nos premiers ateliers sur la littéracie financière et les placements dans la collectivité

Catalogue des articles et des ressources (en date du 31 mars 2024)

Principes de base des placements	Éviter les fraudes et protéger ses placements
 → Types de placements et types de comptes → Principes clés en matière de placement → Frais et coûts → Comment lire votre relevé de compte et les éléments particuliers à examiner → Vos droits en tant qu'investisseur → Choisir un conseiller → Les taux d'intérêt et leur incidence sur vos finances → Gérer ses finances : rembourser ses dettes ou investir? → Les intérêts composés → Comprendre le rendement des placements 	 → Éviter les fraudes et protéger ses placements → Trois choses à éviter absolument en ce qui concerne votre conseiller en placement → Les raisons pour lesquelles vous devriez songer à désigner une personne de confiance → Comment vous protéger contre la fraude et les stratagèmes financiers → Que faire si vous êtes victime d'une fraude? → Les escroqueries amoureuses et les stratagèmes financiers → L'intelligence artificielle et la fraude liée aux placements
Dépôt d'une plainte	Comment l'OCRI protège les investisseurs
 → Dépôt d'une plainte → Plaintes qui ne relèvent pas de la compétence de l'OCRI → Vous souhaitez obtenir un dédommagement? 	 → Comment l'OCRI protège les investisseurs → Notre rôle dans le cadre de réglementation des valeurs mobilières au Canada → Les avantages de traiter avec un membre de l'OCRI
Comprendre le risque	
 → Le risque et le rendement → Votre profil de risque → Questionnaire de l'investisseur → Picque lié que emprents que fins de placement 	

- → Risque lié aux emprunts aux fins de placement
- ightarrow Connaître les risques liés aux cryptoactifs